

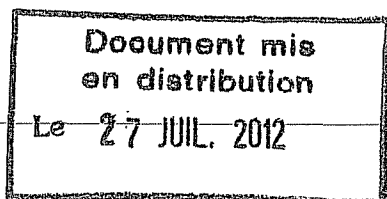
ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE

-----  
Commission des institutions  
et des relations internationales  
-----

Papeete, le 27 juillet 2012

N° 57-2012

RAPPORT



relatif à un projet de délibération portant approbation du compte administratif de l'exercice 2011 du Conseil économique, social et culturel et affectation de son résultat,

présenté au nom de la commission des institutions et des relations internationales,

par Madame la représentante Patricia JENNINGS-TETUANUI

Monsieur le président,  
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 3319/PR du 3 juillet 2012, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant approbation du compte administratif de l'exercice 2011 du Conseil économique, social et culturel (CESC) et affectation de son résultat.

Ce compte administratif a été adopté par le CESC réuni en assemblée plénière le 21 juin 2012 et il est aujourd'hui soumis à l'approbation de l'assemblée de la Polynésie française en application des dispositions de l'article 32 de la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics.

**I – LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE 2011**

L'article 152 de la loi organique statutaire prévoit que le fonctionnement du CESC est assuré par une dotation spécifique qui constitue une dépense obligatoire inscrite au budget de la Polynésie française.

C'est ainsi qu'au titre du CESC, il a été inscrit dans le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 (*délibération n° 2011-5 APF du 19 février 2011*) :

- en section de fonctionnement : 96 000 000 F CFP
- en section d'investissement : 0 F CFP

La dotation de fonctionnement inscrite au titre de l'institution a diminué de 11 millions de F CFP par rapport à 2010 pour participer à l'effort commun d'économie, soit une réduction d'environ 10 %.

Au cours de l'exercice 2011, le budget du CESC a connu diverses modifications :

- *En section de fonctionnement*, l'article 653 relatif aux vacances des membres du CESC a été abondé de 40 000 000 F CFP suite à l'adoption par l'assemblée de la Polynésie française du collectif budgétaire n° 2 du Pays.

Il s'avère en effet que compte tenu de l'activité de l'institution, les crédits dédiés à l'indemnisation des membres se sont très vite révélés insuffisants. Le CESC a donc dû solliciter une dotation complémentaire. La ligne budgétaire dédiée à ces dépenses a ainsi été portée, pour 2011, de 66 millions à 106 millions F CFP.

- *En section d'investissement*, le report des crédits de paiement d'un montant de 6 378 323 F CFP a été acté par l'assemblée plénière du CESC le 3 mai 2011.

Suite à ces décisions, le budget modifié du CESC pour 2011 s'établit donc comme suit :

- en section de fonctionnement : 136 000 000 F CFP
- en section d'investissement : 6 378 323 F CFP

## **II – LE BILAN D'ACTIVITÉS DU CESC POUR 2011**<sup>1</sup>

Depuis 2010, le Conseil économique, social et culturel a connu une activité institutionnelle soutenue qui s'est poursuivie en 2011.

- ✓ 30 consultations lui ont été adressées en 2011, contre 27 en 2010 et 12 en 2009.

De ce fait, le rythme des réunions s'est intensifié : 441 réunions de travail ont ainsi été organisées l'an passé contre 377 en 2010 et 256 en 2009. Parmi celles-ci, 363 séances de commissions ont été tenues en 2011, contre 295 en 2010 et 195 en 2009.

- ✓ Au cours de l'année 2011, le CESC s'est autosaisie de deux sujets de société :

- les extractions de matériaux sur les sites et espaces naturels en Polynésie française ;
- les personnes âgées en Polynésie française.

✓ On relèvera qu'en 2011, l'assemblée de la Polynésie française a mis en œuvre la faculté accordée au CESC par la loi statutaire d'exposer aux représentants à l'assemblée ses avis et recommandations sur les projets et propositions de lois du pays soumis à sa consultation.

Cela a ainsi permis au CESC, préalablement à l'adoption des lois du pays par l'assemblée, d'exprimer son avis et ses recommandations sur les textes relatifs à la charte de l'éducation, aux principes généraux du droit du travail, aux soldes, au traitement des situations de surendettement des particuliers, au statut du marin-pêcheur, à l'implantation de commerces de détail, à l'accès aux ressources biologiques, à la protection contre les pollutions marines.

✓ En partenariat avec la chaîne de télévision TNTV, le CESC a participé en 2011 à 12 émissions *Oia Anei*. Ces émissions bilingues permettent de médiatiser les travaux de l'institution auprès du grand public de Tahiti et des îles.

## **III – L'EXÉCUTION DU BUDGET**

### **A/ SECTION DE FONCTIONNEMENT**

- Budget primitif .....	96 000 000 F CFP
- Budget modifié .....	136 000 000 F CFP
- Recettes totales réalisées .....	136 000 000 F CFP
- Dépenses totales réalisées .....	132 640 308 F CFP
- <b>Excédent de clôture de l'exercice 2011</b> .....	<b>3 359 692 F CFP</b>
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2010 .....	80 300 933 F CFP
- Résultat cumulé au 31-12-2011 .....	83 660 625 F CFP

Le résultat de clôture de la section de fonctionnement est excédentaire de 3 359 692 F CFP.

<sup>1</sup> Accessible par téléchargement sur le site internet de l'institution [www.cesc.pf](http://www.cesc.pf)

### 1 - Recettes de fonctionnement

Elles s'élèvent à 136 000 000 F CFP en 2011, soit un taux de réalisation de 141,66 % des prévisions du budget primitif. Le tableau ci-après donne la ventilation par nature de ces recettes :

Chap	Art.	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations 2011	Rappel 2010
960	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française	96 000 000	136 000 000	136 000 000	107 100 000
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>107 100 000</b>

Le budget primitif de 2011 enregistre une baisse de 10,37 % par rapport à la dotation de 2010, passant de 107 100 000 F CFP à 96 000 000 F CFP. Cependant, un collectif budgétaire du Pays en cours d'exercice a permis de doter le CESC de crédits complémentaires de 40 millions F CFP.

### 2 - Dépenses de fonctionnement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2011 s'élève à 132 640 308 F CFP, soit un taux de réalisation de 138,17 % du budget primitif.

Art	Libellé	Prévisions primitives <i>a</i>	Prévisions modifiées <i>b</i>	Réalizations 2011			Rappel 2010
				Mandats <i>c</i>	en % <i>c/a</i>	en % <i>c/b</i>	
606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 000 000	9 000 000	8 161 747	90,69	90,69	8 149 554
613	Locations	900 000	900 000	1 521 942	169,10	169,10	1 296 326
615	Entretien et réparations	7 600 000	7 600 000	6 357 681	83,65	83,65	7 084 073
616	Primes d'assurances	300 000	300 000	293 445	97,82	97,82	284 855
618	Divers services extérieurs	2 500 000	2 500 000	1 198 239	47,93	47,93	2 060 144
623	Publicité, publications, relations publiques	3 400 000	3 400 000	1 374 939	40,44	40,44	2 076 557
624	Transports (personnel administratif)	100 000	100 000	0	0	0	0
625	Déplacement et mission (personnel administratif)	100 000	100 000	0	0	0	0
626	Frais postaux et frais télécommunications	2 000 000	2 000 000	1 440 725	72,04	72,04	1 772 188
628	Divers – autres services extérieurs	2 800 000	2 800 000	2 094 639	74,81	74,81	3 125 722
641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	983 735	98,37	98,37	728 271
645	Charges sociales	300 000	300 000	303 256	101,09	101,09	199 056
<b>Sous total</b>		<b>30 000 000</b>	<b>30 000 000</b>	<b>23 730 348</b>	<b>79,10</b>	<b>79,10</b>	<b>26 776 746</b>
653	Indemnités, vacations et frais de mission des membres	66 000 000	106 000 000	108 909 960	165,02	102,75	108 417 150
<b>Sous total</b>		<b>66 000 000</b>	<b>106 000 000</b>	<b>108 909 960</b>	<b>165,02</b>	<b>102,75</b>	<b>108 417 150</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>132 640 308</b>	<b>138,17</b>	<b>97,53</b>	<b>135 193 896</b>

On remarque notamment que :

- Les dépenses de fonctionnement courant de l'institution, fixées dans le budget primitif à 30 000 000 F CFP, enregistrent une diminution de 11,38 % par rapport à l'année précédente, passant de 26 776 746 F CFP en 2010 à 23 730 348 F CFP en 2011.
- Les dépenses liées aux indemnités, vacations et frais de mission des membres du CESC s'établissent à un niveau quasi-identique à celui de 2010 (108 909 960 F CFP en 2011 contre 108 417 150 F CFP en 2010).

## B/ SECTION D'INVESTISSEMENT

- Budget primitif .....	0 F CFP
- Crédits de paiement reportés .....	6 378 323 F CFP
- Recettes totales réalisées .....	0 F CFP
- Dépenses totales réalisées .....	3 902 556 F CFP
- <b>Déficit de clôture de l'exercice 2011</b> .....	<b>- 3 902 556 F CFP</b>
- Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2010 .....	4 178 323 F CFP
- Résultat cumulé au 31-12-2011 .....	275 767 F CFP

Le résultat de clôture de la section d'investissement est déficitaire de 3 902 556 F CFP.

### 1 - Recettes d'investissement

Aucune dotation d'investissement n'est enregistrée en 2011.

Quant au report des crédits de paiement pour l'exercice 2011, il s'élève à 6 378 323 F CFP.

Le tableau ci-dessous donne la ventilation par nature de ces crédits de paiement :

Chap	Art	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations
951	001	Résultat d'investissement reporté	0	4 178 323	0
	1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0	2 200 000	0
TOTAL GÉNÉRAL			0	6 378 323	0

Les crédits de paiement reportés incluent le report à nouveau au 31 décembre 2010, soit 4 178 323 F CFP, ainsi que les crédits de paiement prélevés sur fonds propres de l'institution, d'un montant de 2 200 000 F CFP, destinés à financer des frais d'étude.

### 2 - Dépenses d'investissement

Le montant définitif des mandats réalisés pour l'année 2011 s'élève à 3 902 556 F CFP, ce qui représente une réalisation de 61,18 % du budget d'investissement modifié.

Chap	Art	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiée	Réalisations mandats	Réalisations en %
			a	b	c	c/b
900	203	Frais d'étude, de recherche et de développement	0	2 200 000	625 900	28,45
	213	Construction	0	4 042 839	3 175 946	78,56
	218	Autres immobilisations corporelles	0	135 484	100 710	74,33
TOTAL GÉNÉRAL			0	6 378 323	3 902 556	61,18

Ces crédits ont permis de financer en 2011 :

- l'étude de faisabilité relative à l'installation de panneaux photovoltaïques (625 900 F CFP) ;
- des travaux d'aménagement et d'entretien des locaux du CESC pour un montant total de 3 175 946 F CFP ;
- l'achat d'une unité centrale (100 710 F CFP).

#### IV – LE COMPTE DE GESTION DU PAYEUR DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Le compte de gestion du Payeur de la Polynésie française, pour l'exercice 2011, est arrêté comme suit :

##### Résultats de l'exercice 2011

	Fonctionnement	Investissement	Total
RECETTES	136 000 000	0	136 000 000
DÉPENSES	132 640 308	3 902 556	136 542 864
SOLDE	3 359 692	- 3 902 556	- 542 864

##### Résultats cumulés

	Fonctionnement	Investissement
ANTÉRIEURS	80 300 933	4 178 323
EXERCICE 2011	3 359 692	- 3 902 556
CUMULS	83 660 625	275 767

La concordance des résultats du compte de gestion et du compte administratif pour l'exercice 2011 est constatée.

\* \* \* \* \*

Après avoir pris acte de ces résultats, le rapporteur propose à ses collègues de l'assemblée de la Polynésie française, au nom de la commission des institutions et des relations internationales, d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LE RAPPORTEUR

  
Patricia JENNINGS-TETUANUI

**ASSEMBLÉE  
DE LA  
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

-----  
NOR : CES1201383DL

**DÉLIBÉRATION N° 2012-34/APF**

**DU 9 AOÛT 2012**

---

portant approbation du compte administratif de l'exercice 2011 du Conseil économique, social et culturel et affectation de son résultat

---

**L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2005-64 APF du 13 juin 2005 modifiée portant composition, organisation et fonctionnement du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 815 CM du 3 juillet 2012 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 5528/2012/APF/SG du 3 août 2012 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 57-2012 du 27 juillet 2012 de la commission des institutions et des relations internationales ;

Dans sa séance du 9 août 2012 ;

**A D O P T E :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Le montant définitif des recettes du compte administratif du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2011 est arrêté à la somme de *cent trente-six millions de francs CFP* (136 000 000 F CFP) se décomposant comme suit :

<b>Section I de fonctionnement</b>	136 000 000 F CFP
<b>Section II d'investissement</b>	0 F CFP
<b>TOTAL</b>	<b>136 000 000 F CFP</b>

**Article 2.**- Le montant définitif des dépenses du compte administratif du Conseil économique, social et culturel pour l'exercice 2011 est arrêté à la somme de *cent trente-six millions cinq cent quarante-deux mille huit cent soixante-quatre francs CFP* (136 542 864 F CFP) se décomposant comme suit :

<b>Section I de fonctionnement</b>	132 640 308 F CFP
<b>Section II d'investissement</b>	3 902 556 F CFP
<b>TOTAL</b>	<b>136 542 864 F CFP</b>

**Article 3.**- Le compte administratif du Conseil économique, social et culturel pour l'exercice 2011, annexé à la présente délibération, est définitivement fixé ainsi qu'il suit :

	<b>Section I FONCTIONNEMENT</b>	<b>Section II INVESTISSEMENT</b>	<b>TOTAL</b>
<b>RECETTES (en F CFP)</b>	136 000 000	0	136 000 000
<b>DÉPENSES (en F CFP)</b>	132 640 308	3 902 556	136 542 864
<b>RÉSULTAT</b>	<b>3 359 692</b>	<b>- 3 902 556</b>	<b>- 542 864</b>

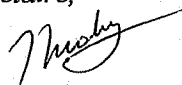
**Article 4.**- Le résultat de fonctionnement pour l'exercice 2011 est affecté au compte « Report à nouveau » pour un montant excédentaire de *trois millions trois cent cinquante-neuf mille six cent quatre-vingt-douze francs CFP* (3-359-692-F CFP).

**Article 5.**- Les différences entre les résultats et les prévisions budgétaires du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont approuvées.

**Article 6.**- La concordance entre le compte administratif et le compte de gestion du Conseil économique, social et culturel de la Polynésie française pour l'exercice 2011 est constatée.

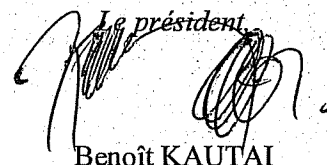
**Article 7.**- Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Le secrétaire,



Ismaël TUAHU

Le président,



Benoît KAUTAI

# COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL EXERCICE 2011

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Réalisations en %
			<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d=c/a</i>
960	7412	Dotation globale forfaitaire de la Polynésie française	96 000 000	136 000 000	136 000 000	142%
<b>Total</b>			<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>142%</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Réalisations en %
			<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d=c/a</i>
951	001	Résultat d'investissement reporté	0	4 178 323	0	0%
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	0	2 200 000	0	0%
<b>Total</b>			<b>0</b>	<b>6 378 323</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

# COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL

## EXERCICE 2011

### SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Réalisations en %	Réalisations en %
			a	b	c	d=c/a	d=c/b
960	606	Achats non stockés de matières et fournitures	9 000 000	9 000 000	8 161 747	90,69%	90,69%
	613	Locations	900 000	900 000	1 521 942	169,10%	169,10%
	615	Entretien et réparation	7 600 000	7 600 000	6 357 681	83,65%	83,65%
	616	Primes d'assurances	300 000	300 000	293 445	97,82%	97,82%
	618	Divers services extérieurs	2 500 000	2 500 000	1 198 239	47,93%	47,93%
	623	Publicité, publication, relations publiques	3 400 000	3 400 000	1 374 939	40,44%	40,44%
	624	Transports (personnel administratif)	100 000	100 000	0	0,00%	0,00%
	625	Déplacement et mission (personnel administratif)	100 000	100 000	0	0,00%	0,00%
	626	Frais postaux et frais télécommunications	2 000 000	2 000 000	1 440 725	72,04%	72,04%
	628	Divers - autres services extérieurs	2 800 000	2 800 000	2 094 639	74,81%	74,81%
	653	Indemnités, vacation et frais de mission des membres	66 000 000	106 000 000	108 909 960	165,02%	102,75%
<b>Total du chapitre 960 - Pouvoirs publics</b>			<b>94 700 000</b>	<b>134 700 000</b>	<b>131 353 317</b>	<b>138,70%</b>	<b>97,52%</b>
962	641	Rémunérations du personnel	1 000 000	1 000 000	983 735	98,37%	98,37%
	645	Charges sociales	300 000	300 000	303 256	101,09%	101,09%
<b>Total du chapitre 962 - Personnel</b>			<b>1 300 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 286 991</b>	<b>99,00%</b>	<b>99,00%</b>
<b>Total</b>			<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>132 640 308</b>	<b>138,17%</b>	<b>97,51%</b>

### SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES

Chapitre	Article	Libellé	Prévisions primitives	Prévisions modifiées	Réalisations	Réalisation en %	Réalisations en %
			a	b	c	d=c/a	d=c/b
900	203	Frais d'étude de recherche et de développement	0	2 200 000	625 900	0,00%	28,45%
	213	Construction	0	4 042 839	3 175 946	0,00%	78,56%
	218	Autres immobilisations corporelles	0	135 484	100 710	0,00%	74,33%
<b>Total du chapitre 900 - Pouvoirs publics</b>			<b>0</b>	<b>6 378 323</b>	<b>1 902 556</b>	<b>0,00%</b>	<b>30,15%</b>

**COMPTE ADMINISTRATIF DU CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET CULTUREL**  
**BALANCE GENERALE**  
**EXERCICE 2011**

*DEPENSES*

*RECETTES*

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS MANDATS
960	Pouvoirs publics	96 000 000	136 000 000	132 640 308
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>132 640 308</b>

SECTION DE FONCTIONNEMENT				
CHAP	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS
960	Pouvoirs publics	96 000 000	136 000 000	136 000 000
<b>TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>96 000 000</b>	<b>136 000 000</b>	<b>136 000 000</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
CHAP	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS MANDATS
900	203	Frais d'étude de recherche et de développement	0	2 200 000	625 900
	213	Construction	0	4 042 839	3 175 946
	218	Autres immobilisations corporelles	0	135 484	100 710
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>0</b>	<b>6 378 323</b>	<b>3 902 556</b>

SECTION D'INVESTISSEMENT					
CHAP	Art	LIBELLES	PREVISIONS PRIMITIVES	PREVISIONS MODIFIEES	REALISATIONS
951	001	Résultat d'investissement reporté	0	4 178 323	0
	1068	Excédent de fonctionnement capitalisés	0	2 200 000	0
<b>TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT</b>			<b>0</b>	<b>6 378 323</b>	<b>0</b>

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>96 000 000</b>	<b>142 378 323</b>	<b>136 542 864</b>
----------------------	-------------------	--------------------	--------------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>96 000 000</b>	<b>142 378 323</b>	<b>136 000 000</b>
----------------------	-------------------	--------------------	--------------------

	RESULTATS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT		PARTIE AFFECTE A L'INVESTISSEMENT		RESULTAT DE L'EXERCICE 2011		RESULTATS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT	DEFICIT	EXCEDENT
FONCTIONNEMENT		80 300 933				3 359 692		83 660 625
INVESTISSEMENT		4 178 323			-3 902 556			275 767